



Municipalité de Piedmont

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS POUR UN SYSTÈME D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom	Prénom	
Adresse	Code postal	
Téléphone		

2. REQUÉRANT

Propriétaire,

Si le requérant n'est pas le propriétaire, svp nous fournir une procuration.

Nom	Prénom	
Adresse	Code postal	
Téléphone		

3. EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse	Usage actuel (ex. résidentiel, commercial, terrain vacant)
Le numéro du lot (s'il s'agit d'un terrain vacant)	Rue
Date de début des travaux	Date de fin des travaux

ENTREPRENEUR

Nom de l'entrepreneur	RBQ
Adresse	

SYSTÈME D'ARROSAGE

Localisation : Cour avant Cour latérale Cour arrière

Le système d'arrosage doit être doté des éléments suivants :

- Minuterie (vous devez respecter les heures d'arrosage permises sur le territoire)
- Détecteur d'humidité automatique
- Dispositif anti-refoulement
- Valve électrique
- Poignée ou robinet-vanne à fermeture manuelle

Description des travaux : (dimensions, types de matériaux)

DOCUMENTS EXIGÉS

- Plan ou croquis complet du projet (avec mesures et dimensions)
- Certificat de localisation de l'arpenteur

Évaluation des coûts des travaux

Date de début / Date de fin des travaux

TARIFICATION

Le coût du permis pour l'installation d'un système d'arrosage automatique est de 50\$. Vous devez payer les frais lors du dépôt de la demande.

Signature du propriétaire

En date du

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT
670, PRINCIPALE, PIEDMONT (QUÉBEC) J0R 1K0
TÉLÉPHONE : 450-227-1888 POSTE 227 TÉLÉCOPIEUR 450-227-6716
www.piedmont.ca
croy@piedmont.ca